

NAUTISME / L'ENTREPRISE VENDÉENNE T TOP

DU NAUTISME À L'INDUSTRIE

Alors qu'elle vient d'inaugurer ses nouveaux locaux à Aizenay, l'entreprise T Top, spécialisée dans les capotes de bateaux développe deux nouveaux domaines de compétences, les toiles d'ombrage et les cloisons industrielles.

Tout juste installée dans ses nouveaux locaux d'Aizenay, l'entreprise vendéenne T Top multiplie les projets d'avenir.

Historiquement, l'entreprise conçoit et produit dans ses propres locaux des accessoires de protection solaire et extérieur pour les bateaux à voile et à moteur (capotes, biminitops, protection de consoles, fermeture complète de cockpit...).

Une entreprise implantée dans cinquante pays

Pour la qualité de son savoir-faire, les particuliers autant que les plus grands chantiers navals de France et de l'étranger font appel à ses compétences. « Aujourd'hui nous travaillons dans cinquante pays à travers le monde », explique David Collinet, à la tête de l'entreprise depuis deux ans.

La marque de fabrique de l'entreprise est le sur-mesure. Chaque produit est conçu sur place. « Nous nous déplaçons sur les



David Collinet, pdg de T Top, dans les nouveaux locaux de l'entreprise à Aizenay.

bateaux puis un prototype est réalisé avant la version définitive et le lancement d'une série ».

Les toiles d'ombrage tiennent une place de plus en plus importante

Ce savoir-faire nautique, l'entreprise a décidé de l'utiliser pour d'autres marchés. « C'est parti de la demande d'un client pour son propre jardin. Nous avons conçu pour lui un système pour maintenir une toile permanente à l'extérieur. La toile devait laisser passer la lumière tout en apportant de l'ombre et elle devait également faire face aux aléas climatiques.

Notre expertise nautique nous a permis de concevoir un système qui résiste aux aléas du temps dans les pires conditions : salinité élevée, embruns, tempête... ». Ce nouveau marché prend de l'ampleur. Il y a un an, il ne représentait que 2 % du chiffre d'affaires, aujourd'hui, il en constitue 8 %.

Des cloisons industrielles amovibles et transparentes

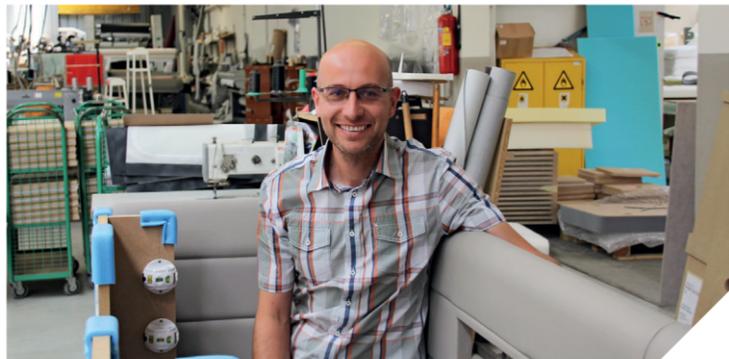
« Pour les bateaux, nous travaillons beaucoup la matière translucide. Elle sert de fenêtre à nos capotes. Or, de même que pour les voiles d'ombrage, un jour, un

des clients de l'entreprise nous a interpellés pour résoudre une question d'aménagement de cloisonnement dans les locaux de son entreprise industrielle. Le bureau de recherche T Top s'est penché sur la question et a réalisé une cloison amovible transparente pour l'entreprise », ajoute David Collinet. L'expérience ayant été probante, c'est un domaine que l'entreprise développe désormais, sur des centaines de mètres de linéaires autant que sur des petites superficies pour recouvrir des machines par exemple... En effet, cette cloison présente de multiples qualités souvent recherchées par les entreprises : isolation thermique, phonique, séparation hygiénique, luminosité, facilité de déplacement, bon rapport qualité/prix...

« Toutes ces nouvelles orientations, prennent leur source dans notre savoir-faire nautique qui, en raison des conditions climatiques extrêmes, nous a permis de mettre en place des techniques qui sont réemployables dans de nombreux domaines », précise David Collinet. Affaire à suivre...

ENTREPRISE / ATELIER CRÉATION

DU SUR-MESURE À PRIX D'USINE



Olivier Gageot, responsable du site, dans le carré conso du futur TGV Paris-Bordeaux.

La société Pih, à La Verrie, s'ouvre aux particuliers à travers son atelier création Pia. La conception et la commande se font sur Internet. L'entreprise de sellerie travaille pour le nautisme, les grands hôtels, mais également le TGV. « Nous équipons actuellement les voitures-bars du futur TGV Paris-Bordeaux » présente

Olivier Gageot, le responsable du site. Aujourd'hui, Pih propose aux particuliers de créer fauteuils, coussins ou voiles d'ombrage. La conception est directement réalisée sur Internet. « Nous pouvons ainsi offrir du sur-mesure qualitatif à un prix raisonnable ».

Renseignements : www.atelierpia.fr

INSERTION / PARCOURS DE LA DEUXIÈME CHANCE

UN TREMPLIN VERS L'EMPLOI

En cinq ans d'existence, le Parcours de la Deuxième Chance, cofinancé par le Département et le Fonds Social Européen, a permis d'aider plus de 190 jeunes Vendéens. Ce parcours, destiné aux 18-30 ans en recherche d'emploi et sortis du système scolaire sans diplôme depuis au moins six mois, propose des périodes d'enseignement théorique combinées à des stages en entreprise. Le Parcours offre également la possibilité de passer le permis de conduire et le diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail. Les prochaines informations collectives pour les Parcours 2016-2017 auront lieu les 2 et 29 novembre à La Roche-sur-Yon, le 7 novembre à Challans, le 14 novembre aux

Sables-d'Olonne, le 21 novembre à Fontenay-le-Comte et le 24 novembre à Luçon.

Renseignements et inscription : 0800 881 900



CRÉATION / LE FACILICUBE

BONNE NOUVELLE POUR LES GENOUX

« À genoux pendant des heures pour carrelé une pièce de la maison et n'en pouvant plus de ne pas trouver de position adéquate, je suis parti dans le garage fabriquer un repose genoux à partir d'une caisse d'emballage », explique Jean-Charles Garnier. Très vite, devant l'efficacité de l'objet l'inventeur vendéen décide de déposer un brevet et de le commercialiser sous le nom : « Facilicube ». Puis, rencontre après rencontre, un fabricant a été trouvé, le matériel choisi... Tout est fabriqué en France et complètement biodégradable. Il ne pèse qu'à peine plus de 200 grammes et peut supporter plus de 130 kg sur sa poignée. « Aujourd'hui, le Facilicube est commercialisé dans plusieurs magasins de bricolage. Il intéresse même les

professionnels de la santé spécialistes du genou », précise Isabelle Garnier. Le Facilicube peut être utilisé pour tous les travaux qui nécessitent de se mettre sur les genoux en intérieur comme en extérieur.

Renseignements : <http://facilicube.com>



Jean-Charles Garnier, inventeur du Facilicube.

ENVIRONNEMENT / LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

VOTRE PIÈGE PEUT LE TUER

Le frelon asiatique, espèce invasive et nuisible, menace notre écosystème. Le piégeage des fondatrices est particulièrement efficace en ce moment et jusqu'en novembre.

Il est noir avec un abdomen jaune orangé. Ses pattes sont de deux couleurs, une partie supérieure noire et l'extrémité jaune. En 2014, près d'un millier de nids ont été recensés. Grand prédateur pour les abeilles pollinisatrices, le frelon asiatique cause des déséquilibres graves, au détriment de nos espèces locales. Vous pouvez participer à la lutte contre ce prédateur. À la fin de l'automne, les femelles fécondées, quittent le nid et se réfugient dans des endroits abrités (tas de bois, granges, murs...). C'est à ce moment-là que le frelon peut être piégé. Vous pouvez construire le piège à l'aide d'une bouteille en plas-

tique. Au fond du piège, disposez l'appât, qui à l'automne, est, idéalement, une tête de sardine légèrement alcoolisée. Lorsqu'une première reine est capturée, elle va sécréter des phéromones qui vont attirer d'autres femelles.

Renseignements : 0251 47 70 64



Le frelon asiatique est arrivé en Vendée, en 2008.

LE DÉPARTEMENT CHANGE DE NUMÉRO



Pour joindre le standard du Conseil départemental, il faut désormais composer le :

02 28 85 85 85

RESTAURATION DE L'ÉCLUSE DU PORTEAU



L'écluse du Porteau a été construite au début du XVIIIe siècle à l'embouchure du canal de la Taillée où se trouvait le premier port de La Barre-de-Monts. Son rôle était de réguler le niveau d'eau dans les marais. Mais l'envasement du canal a conduit à déplacer le port au Pont-Neuf. L'écluse a alors été laissée à l'abandon. Réalisée avec des pierres des Flandres et du granit rose de la mer Baltique, l'écluse du Porteau est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1988. La fragilité des fondations de l'écluse menaçait l'édifice. Huit mois de travaux ont été nécessaires pour sa restauration qui a bénéficié du soutien du Département et de la Fondation du Patrimoine.

LA VENDÉE DÉCROCHE LE LABEL FRENCH TECH

En juillet, la Vendée s'est vue attribuée par le Ministère de l'Économie de l'Industrie et du Numérique, le label French Tech. Ce label vient reconnaître les efforts entrepris pour construire une Vendée interconnectée, grâce aux actions engagées à l'initiative du Département et du SyDEV comme Smart Grid Vendée, le projet SMILE (SMart Ideas to Link Energies), les infrastructures de recharge pour véhicules électriques, ou par Vendée Numérique comme le déploiement du très haut débit en



fibres optiques. « L'obtention du label est le résultat d'un travail important mené en collaboration avec les entreprises et les collectivités », précise Alain Leboeuf, président du SyDEV. En effet, avec l'appui d'Oryon et de Vendée Expansion, une quarantaine de partenaires s'est mobilisée : collectivités (Département, SyDEV, La Roche-sur-Yon Agglomération...), chambres consulaires, organismes de formation (CNAM, ICAM...), et partenaires privés (Entreprendre Vendée, Atlantic, Tronico...).